

**DOSSIER d'INSCRIPTION**  
**Modalité de SELECTION**

**DOCUMENTS à FOURNIR** (cf. article 6 de l'arrêté du 07/04/2020 et du 14/04/2021)

**Inscription sélection septembre 2022**

(arrêté du 07/04/2020 et du 14/04/2021 relatifs aux conditions d'accès aux formations conduisant au DEAS)

- a) La fiche d'inscription jointe ci-dessous
- b) La photocopie d'une pièce d'identité recto-verso ou la photocopie du passeport pages 1 à 3
- c) Votre curriculum vitae A JOUR
- d) Votre lettre de motivation manuscrite
- e) Un document manuscrit relatant au choix :
  - une situation personnelle vécue
  - une situation professionnelle vécue
  - votre projet professionnel en lien avec les attendus de la formation
- f) Selon la situation du candidat :
  - ↳ diplômes traduits ou relevé de notes et dossier scolaire avec résultats et appréciations ou bulletins scolaires
  - ↳ attestations de travail accompagnées éventuellement des appréciations et recommandations des employeurs
- g) Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis B2( [www.jeunest.fr](http://www.jeunest.fr) )et un titre de séjour valide à l'entrée en formation
- h) Toute pièce valorisant le dossier du candidat
- i) Si vous êtes concerné : la photocopie de votre diplôme permettant la formation en Cursus Partiel : DEAP-DEA-DEAVS-MCAD-DEAMP-DEAES-TPVF-BAC PRO ASSP-BAC PRO SAPAT

Pour les pièces à joindre au dossier privilégiez l'envoi par courrier postal, par dépôt dans la boîte aux lettres ou par mail.

**ATTENTION**

Vaccinations obligatoires avant l'entrée en formation :

- COVID 19, loi du 05/08/2021 relative à la gestion de la crise sanitaire et l'instruction ministérielle du 07/09/2021 relative à la mise en œuvre de l'obligation vaccinale des élèves en santé
  - DTP, Hépatite B, arrêté du 02/08/2013 fixant les conditions d'immunisation des personnels de santé.
- Veillez à être à jour dans vos vaccins ou à débiter les vaccinations dès votre inscription.

L'entrée en formation est soumise à l'application de cette réglementation aussi débutez dès à présent les recommandations vaccinales inhérentes aux métiers de soignant.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET ou PARVENANT APRÈS LA DATE LIMITE SERA REJETÉ**

Nous restons à votre disposition pour vous informer, de préférence par mail à [sei@santestifas.fr](mailto:sei@santestifas.fr) ou par téléphone au 03 83 35 00 67

Pour information : la personne référente handicap de l'ifas est Me BAUMGARTEN joignable au 0689304132, [ifas.direction@santestifas.fr](mailto:ifas.direction@santestifas.fr)

**DOSSIER D'INSCRIPTION**  
**MODALITES DE SÉLECTION**  
**A compléter et à rendre à l'ifas avec les documents demandés ci-dessus**  
**CURSUS COMPLET et CURSUS PARTIEL**  
*(Arrêté du 07/04/2020 et du 14/04/2021 relatifs aux conditions d'accès aux formations conduisant au DEAS)*

Cadre réservé à l'administration

Date de réception du dossier :

Inscription validée :  
 Oui  
 Non

CC  
 ASSP  
 SAPAT  
 DEAP  
 DEA  
 DEAES  
 TPAVF  
 ASMS  
 ARM

Motif :

Fiche inscription  
 CNI  
 Pass F  
 TS+-PE  
 PI Fin validité

CV  
 Lettre motivation manuscrite  
 Situation manuscrite  
 Diplôme  
 Dossier scolaire  
 Attest travail  
 B2

Diplôme CP

VACC COVID

VACCIN HEP B

**Sélection rentrée SEPTEMBRE 2022**

**Coordonnées**

Sexe :  F  M N° SS : .....

Nom de naissance : ..... Prénom : .....

Nom marital : .....

Date de naissance : .....

Ville de naissance : .....

Pays de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal - Ville : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Email : .....

**Informations complémentaires**

Dernier diplôme obtenu : .....

Année d'obtention : .....

Pour suivre la formation en CURSUS PARTIEL, cochez ci-dessous votre diplôme :

ASSP obtenu le .....

SAPAT obtenu le .....

DEAP obtenu le .....

DEA obtenu le .....

DEAES obtenu le .....

TPAVF obtenu le .....

ASMS obtenu le .....

ARM obtenu le .....

Pour les candidats en terminale BAC PRO ASSP et SAPAT, l'entrée en formation en cursus partiel est soumise à l'obtention du Baccalauréat, en cas de non obtention la formation se fera en cursus complet.

**Aucune entrée en formation ne pourra se faire en cursus complet pour les candidats titulaires d'un diplôme permettant l'accès à la formation en cursus partiel.**

**Coût de la formation**

|   |        |   |
|---|--------|---|
| CURSUS COMPLET <u>classique</u>   | 6 200€ | Financement possible par la Région Grand Est, employeur, formation professionnelle continue, autre suivant situation  |
| CURSUS PARTIEL BAC PRO ASSP ou SAPAT <u>classique</u>                         | 5 000€ | Financement possible par la Région Grand Est, par votre Compte Personnel de Formation et Pôle Emploi employeur, formation professionnelle continue, autre suivant situation |
| CURSUS PARTIEL <u>classique</u><br>DEAP,DEA,DEAVS-MCAD,<br>DEAMP,TPAVF, DEAES | 5 000€ | Financement possible par votre Compte Personnel de Formation et Pôle Emploi, employeur, formation professionnelle continue, autre suivant situation                         |

**Financement de la formation envisagé en cas d'admission**

Région Grand Est (uniquement pour les demandeurs d'emploi non démissionnaires et les étudiants en poursuite de scolarité)

La Région Grand Est peut être contactée à l'adresse suivante : [ffs@grandest.fr](mailto:ffs@grandest.fr)

CPF + Pôle Emploi, pour information : <https://www.mon-compte-formation.fr>

N° de Demandeur d'emploi : .....

Employeur

**Coordonnées et personne à contacter :**

TRANSITION PRO, pour information : <https://www.transitionspro-grandest.fr>

Formation continue professionnelle

**Coordonnées de l'organisme :**

Ne sait pas

**Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des documents remis et des renseignements que j'ai mentionné sur ces documents.**

**Date :** .....

**Signature :** .....